



Note d'information aux anciens adhérents de l'Association pour la Protection des Sites de Maule et de la Vallée de la Mauldre

L'assemblée générale de l'association s'est tenue fin Novembre dernier, depuis nous n'avons pas reçu le renouvellement de votre adhésion. Est-ce un oubli ? Une déception ? Une attente ? A vous de nous éclairer.

Durant les deux dernières années nous avons communiqué fréquemment vers les adhérents, mais peut-être l'avons-nous mal fait ?

Notre association mène des actions dans le souci du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement dans notre belle région. Elle travaille souvent dans l'ombre, en association avec d'autres (JADE, Sauvons les Yvelines, Ile de France Environnement, ...) ou sur des projets menés par les municipalités.

Sans être exhaustif, voici quelques tâches menées ces derniers mois :

- Analyse des risques et nuisances (circulation, coulées de boue, inondations,...) et propositions pour les éviter ou en réduire l'impact.
- Contribution à l'enquête d'utilité publique liée au programme immobilier du « Coteau Saint Jacques » centre de Maule.
- Contribution à l'enquête publique sur le SDRIF, qui définit le schéma d'aménagement de l'Ile de France pour les 30 prochaines années, avec des impacts forts sur nos habitudes : transport en commun, densification de l'urbanisation, aménagement des routes, protection de la plaine de Versailles.
- Suivi des actions entreprises par la commune de Maule suite à l'enquête réalisée par notre association auprès d'une grande partie de la population mauloise.
- Participation au comité environnement et développement durable du conseil municipal,
- Sensibilisation de nos élus sur les problèmes de pollution des eaux de la Mauldre.
- Demande d'entretien du canal pour éviter les inondations en centre ville,
- Intervention auprès du COBAHMA pour l'entretien des rives de la Mauldre
- Etc...

Oui, l'APSMVM bouge et fait bouger !

Nous sommes convaincus du besoin de cette force de proposition et de veille publique. Pourtant, nous n'avons pas le sentiment d'être soutenus, car trente adhérents (dont une dizaine réellement actifs) sur une population de 6000 habitants c'est notoirement insuffisant.

Quelque chose ne va pas, et nous aimerions comprendre pourquoi les habitants ne sont plus touchés par les problèmes d'environnement et hésitent à s'investir dans ce type d'activité, utile pourtant au bien-être de tous. C'est pourquoi nous vous invitons à faire remonter votre opinion et pour cela à consacrer quelques instants pour nous faire part de vos suggestions, réflexions et préoccupations. Afin de vous aider, nous avons répertoriés, ci-dessous, quelques sujets clés. Mais vous pouvez également nous signaler tout autre sujet qui vous intéresse.

Vos précieuses réponses nous permettront de mieux positionner l'action de l'Association.

- 1- La propreté de la ville (papiers, déjections canines, herbes folles, etc)
-

- 2- La mise en valeur, embellissement (entrées de ville, enfouissement des réseaux, chaussées, etc),
- 3- L'urbanisme et la construction (densification du centre, construction en périphérie), et donc la génération de circulation,
- 4- Un plan de circulation dans la ville (la vitesse, les camions),
- 5- Les accès aux écoles (circulations, axes à emprunter, bus scolaires, parkings),
- 6- Les accès piétons (trottoirs pavés et étroits, personnes à mobilité réduite, mères de famille avec poussettes, etc),
- 7- Les accès aux commerces (stationnement dans le centre, places continuellement occupées, voies piétonnes ?),
- 8- La circulation sur les grands axes (rd191, route de Thoiry etc, pour la vitesse ralentisseurs, chicanes ?),
- 9- La vigilance et la mobilisation, si nécessaire, contre la création de la voie à grande circulation sur le plateau entre Maule et Andelu,
- 10- Les risques d'inondation de la Mauldre, les coulées de boue avec saturation des canalisations et du tout-à-l'égout,
- 11- Demande de création de voies nouvelles pour éviter de traverser la ville (entre Maule et Mareil et entre Maule et Aulnay), pour camions, bus scolaires et habitants excentrés. Ceci permettant une réduction sensible du nombre de véhicules empruntant les axes du centre ville tels que Rue d'Orléans, Chaussée Saint Vincent,
- 12- Nous serions également très intéressés de connaître votre sentiment sur la représentation de l'association APSMVM et sa visibilité au sein de l'ensemble des associations mauloise (la lisibilité de son nom et son logo).

Quelle est, pour vous, son utilité et sa mission.

Vos commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de votre participation, nous comptons sur vous, mais sachez qu'en retour vous pouvez compter sur nous.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Le bureau de l'APSMVM

Réponse sous pli fermé à expédier ou à déposer en Mairie dans la boîte à lettre de l'association APSMVM , Ou encore par courriel à l'adresse mail : protectionsitemaule@orange.fr